



Le Biarnais



INFORMATIONS MUNICIPALES

BIARS EN FÊTE !

3 JOURS DE FÊTE FORAINE PLACE DES TILLEULS



- Vendredi 4 juillet

19H : Ouverture de la fête foraine.

21H30 : Bal Musette SERGE CONGEADE.

- Samedi 5 juillet

19H : Ouverture de la fête foraine.

19H30 : **David PARRAT** : Soirée hypnose

BUVETTE-FRITES-TAPAS

22H : Bal disco mobile avec « **DJ HUGO** ».

- Dimanche 6 juillet

16H : Groupe folklorique : Le Traitou du Ségala

19H : Ouverture de la fête foraine.

BUVETTE-FRITES

21H : Spectacle avec LES JUMEAUX.

23H : Feu d'artifice à la Ballastière.



N° 21 – Juillet-Août 2025



Notre ancien maire, Elie AUTEMAYOUX, nous a quittés le 9 juin 2025.

Il fut militant au sein de la Croix Rouge, traçant son chemin dans l'attention aux autres et la solidarité.

Il a poursuivi son engagement pour la justice sociale comme Maire de Biars-sur-Cère, élu une première fois en 2014, puis réélu en 2020. Nous saluons son parcours engagé et gardons le souvenir de la fraternité heureuse que nous avons partagée.

Les Elus de Biars-sur-Cère.

FÊTE NATIONALE



INFORMATIONS UTILES

EAU

MODALITES DE FACTURATION DE L'EAU



AVRIL :

Facturation de 50% de l'abonnement
+
Facturation de 30% de la consommation de l'année précédente

OCTOBRE :

Facturation de 50% de l'abonnement
+
Facturation de la consommation réelle suivant le relevé du compteur
Moins la consommation estimée en avril

En cas de départ du logement, une facturation d'un forfait d'abonnement de 6 mois sera appliquée quelle que soit la date d'arrivée ou de départ.

Nous informons les nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter au secrétariat de la Mairie afin de signer le contrat d'abonnement eau / assainissement.

Nous rappelons aux administrés qu'il y a la possibilité de demander le prélèvement automatique pour les factures d'eau et d'assainissement.

Gratuit, sûr et sans contrainte, le prélèvement automatique vous permet de régler vos factures dans les temps et sans avoir à y penser. Le montant de votre facture est directement prélevé sur votre compte bancaire.

Si vous souhaitez opter pour cette solution, veuillez-vous rapprocher du secrétariat muni d'un relevé d'identité bancaire.

DENOMINATION DE L'ECOLE MATERNELLE « OLYMPE DE GOUGES »

Notre école maternelle sera dénommée le :

VENDREDI 4 JUILLET 2025 A 15H30

Ecole maternelle - rue des écoles

**ON VOUS ATTEND NOMBREUSES ET NOMBREUX POUR
PARTAGER CE MOMENT CONVIVAL !**



PHARMACIES DE GARDE

Juillet 2025	
Biars-sur-Cère	3.17.24.25.26.27.31
Bretenoux	11.12.13.14.21.28
Puybrun	1.15.18.19.20.22.29
Saint-Céré	4.5.6.7.8.9.10
Sousceyrac	2.16.23.30

Août 2025	
Biars-sur-Cère	1.7.21.28.29.30.31
Bretenoux	4.16.17.18.25.
Puybrun	5.15.19.22.23.24.26
Saint-Céré	8.9.10.11.12.13.14
Sousceyrac	2.3.6.20.27

LES EVENEMENTS A VENIR

AFBB

L'école de foot de l'AFBB et la ville de Biars-sur-Cère ont été à nouveau sélectionnées par le Real de Madrid pour un stage.

La fondation du Real de Madrid posera ses valises à Biars-sur-Cère du 07 au 11 juillet 2025 pour un stage à destination des filles et garçons de 7 à 16 ans.

L'objectif est de proposer aux jeunes des conditions d'entraînements similaires à celles du centre de formation du Real de Madrid.

ENTENTE VELO BIARS BRETENOUX

La course du 15 Août sur le circuit de Biars-Bourg :

- départ 12 h 30 catégorie U 15 soit 9 tours de circuit
- départ 13 h 30 catégorie U 17 soit 15 tours de circuit
- départ 15 h 30 catégorie Pass-Open+Pass-Acces+Juniors soit 25 tours de circuit.



LE CLUB DES AINES

Les adhérents se réunissent 2 fois par semaine pour différentes activités (Mardi et Jeudi) :

- Le 31 Juillet à 12h00 – Poulet basquaise.
- Le 28 Août à 12h00 – Blanquette de veau.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.

Tél : 06 15 27 07 45

VIDE-GRENIER - BROCANTE

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} Samedis de 7h à 13h.

- 12 Juillet et 26 Juillet.
- 9 Août et 23 Août.

Emplacement à réserver au : **05 65 39 74 33**



TENNIS CLUB BIARS -BRETENOUX

Le Tennis Club Entente Biars Bretenoux organise son tournoi annuel du 5 au 19 juillet 2025 de Non Classé à 1/6.

120 matchs seront organisés durant cette quinzaine.

RCBBV

VIGILANCE CANICULE



ETAT CIVIL ⁽¹⁾

Nous souhaitons la bienvenue à :

- DESSART Emilio : né le 10 Avril 2025

La Maire et son Conseil Municipal félicitent les heureux parents et la famille.

Nous déplorons les décès de :

- Jean Marie TEREYGEOL : le 22 Mars 2025
- Suzanne BRUNIE : le 16 février 2025
- Elie AUTEMAYOUX : le 9 juin 2025

La Maire et son Conseil Municipal transmettent leurs sincères condoléances aux familles et partagent leur peine en ce moment de deuil.

(1) Ne sont mentionnées que les personnes ou familles ayant donné leur accord écrit pour la publication de leurs données personnelles (règlement RGPD).



NUMEROS UTILES

MAIRIE

- Services administratifs : 05 65 39 74 33
- Ateliers municipaux : 05 65 39 72 41
- Cantine scolaire : 05 65 39 72 06
- Garderie périscolaire : 05 65 39 78 23

LES ECOLES

- Ecole Élémentaire Etienne Chazoule : 05 65 38 44 35
- Ecole Maternelle Olympe de Gouges : 05 65 38 45 76

CAUVALDOR

- Centre Culturel Robert Doisneau et Maison France services : 05 65 38 03 79
- Centre de Loisirs et Relais Assistantes Maternelles : 05 65 38 61 59

ASSISTANTE SOCIALE : IRENE TRIGO-VIALLE

- Tél : 05 65 53 46 20
- Prise de rendez-vous au préalable.
- **GENDARMERIE** : 17
- **SAPEURS-POMPIERS** : 15 ou 18

TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis 5 ans, la Région Occitanie offre la **gratuité des transports scolaires**, de la maternelle au lycée, à plus de 170 000 élèves. Pour les familles, ce sont ainsi jusqu'à 315€ qui sont économisés chaque année. Par cette mesure volontariste, la Région Occitanie souhaite continuer à favoriser l'égalité des chances et apporter la garantie de se réaliser pleinement, quelle que soit son origine sociale ou géographique.

Les élèves doivent **obligatoirement s'inscrire sur lio-occitanie.fr du 10 juin au 31 juillet 2025**.

A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

L'abonnement au transport scolaire régional permet également de **voyager gratuitement, y compris les week-ends et vacances scolaires, à bord des autocars de lignes régulières du réseau liO** dans toute l'Occitanie, en plus de leur trajet domicile – établissement scolaire.

Il est à noter que, conformément au règlement d'accès à bord des autocars liO, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte ou un accompagnateur de plus de 15 ans.